



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 91672

## Texte de la question

M. Olivier Dassault attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics concernant l'étude de l'Insee sur les réformes fiscales de 2014. L'Institut démontre que 5,2 milliards d'euros supplémentaires ont été ponctionnés aux Français. En moyenne, cela représente une perte de 220 euros par ménage. L'institut national de la statistique chiffre à 0,5 % la diminution du niveau de vie moyen des ménages due aux nouvelles mesures mises en œuvre en 2014. Pourtant, le déficit n'a que peu reculé : de 4,1 % en 2013 à 3,9 % en 2014. La mesure qui a eu le plus d'impact sur le revenu disponible est l'augmentation des taux de cotisation vieillesse salariale qui concerne tous les actifs cotisants. Elle a engendré une perte moyenne de « 140 euros pour près de 18 millions de ménages tout en étant neutre sur les inégalités ». Il souhaite savoir si le Gouvernement compte revoir sa copie puisque les chiffres démontrent que le matraquage fiscal n'a qu'une faible incidence sur la baisse du déficit.

## Données clés

**Auteur :** [M. Olivier Dassault](#)

**Circonscription :** Oise (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91672

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** Finances et comptes publics

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 décembre 2015](#), page 9828